

le petit
LE MAGAZINE DES JEUNES CITOYENS
GIBUS
MAIRIE

À la découverte de ma commune et de mon intercommunalité



Edition spéciale de Petit Gibus
réalisée en collaboration avec l'AMF



CARTE D'IDENTITÉ DE MA COMMUNE



Je m'appelle : _____

J'habite la commune de : _____

J'habite (éventuellement) dans la commune nouvelle / déléguée de : _____

Ses habitants se nomment : _____

Elle fait partie de l'intercommunalité : _____

Elle se situe dans le département de : _____

Elle fait partie de la région : _____

Signature _____

Edito de l'AMF



Comme plus de 66 millions d'habitants en France, tu vis dans une commune. Il en existe plus de 35 000 sur le territoire français de métropole et d'Outre-mer. La commune est l'échelon de notre administration et de notre démocratie le plus proche de toi. Elle rend au quotidien beaucoup de services à tous les habitants.

Mais sais-tu ce que le maire et le conseil municipal font chaque jour pour répondre aux besoins des citoyens de la commune ? Tu le découvriras tout au long des pages de ce spécial Petit Gibus, avec des jeux pour t'exercer et mieux comprendre les enjeux de la vie quotidienne là où tu habites, où tu vas à l'école, où tu fais du sport, etc.

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) travaille pour et avec les maires depuis plus de 100 ans. Elle les aide dans leur tâche quotidienne pour faire de la commune et de l'intercommunalité des lieux où tous les citoyens vivent bien ensemble.

C'est pourquoi l'AMF s'associe avec Petit Gibus pour partir avec toi à la découverte de ta commune et de ton intercommunalité, de leur fonctionnement, de leur environnement et de leurs atouts, l'année de son 100^e Congrès.





**A quoi sert un maire ?
Qu'est-ce qu'une commune ?
Comment fonctionne-t-elle ?**

**Toutes ces questions, Petit Gibus
se les posait. Alors comme il est très
curieux, il a cherché les réponses.
Et il les a trouvées !**

**Suis-le vite et découvre avec lui
le monde qui l'entoure.**



Sommaire

- 2** Editorial de l'AMF
- 4-5** Le puzzle français
- 6-7** Tu vis dans une commune...
- 8-9** ...qui fait partie d'une intercommunalité
- 10-11** Elus par les citoyens
- 12-13** Un travail d'équipe
- 14-15** Le budget
- 16-17** La mairie
- 18-19** Au service des habitants

Retrouve Petit Gibus sur
www.petitgibus.fr

*Une fois que tu auras lu le magazine,
fais un tour sur le site de Petit Gibus.*

Le puzzle français

Depuis toujours, partout sur notre planète, les hommes se sont regroupés pour être plus forts et pour réaliser ce qu'ils ne peuvent faire seuls. Ils ont appris à vivre en société. Pour mieux s'organiser, ils ont divisé le monde en États. La France est un État découpé en régions, départements, intercommunalités et communes.

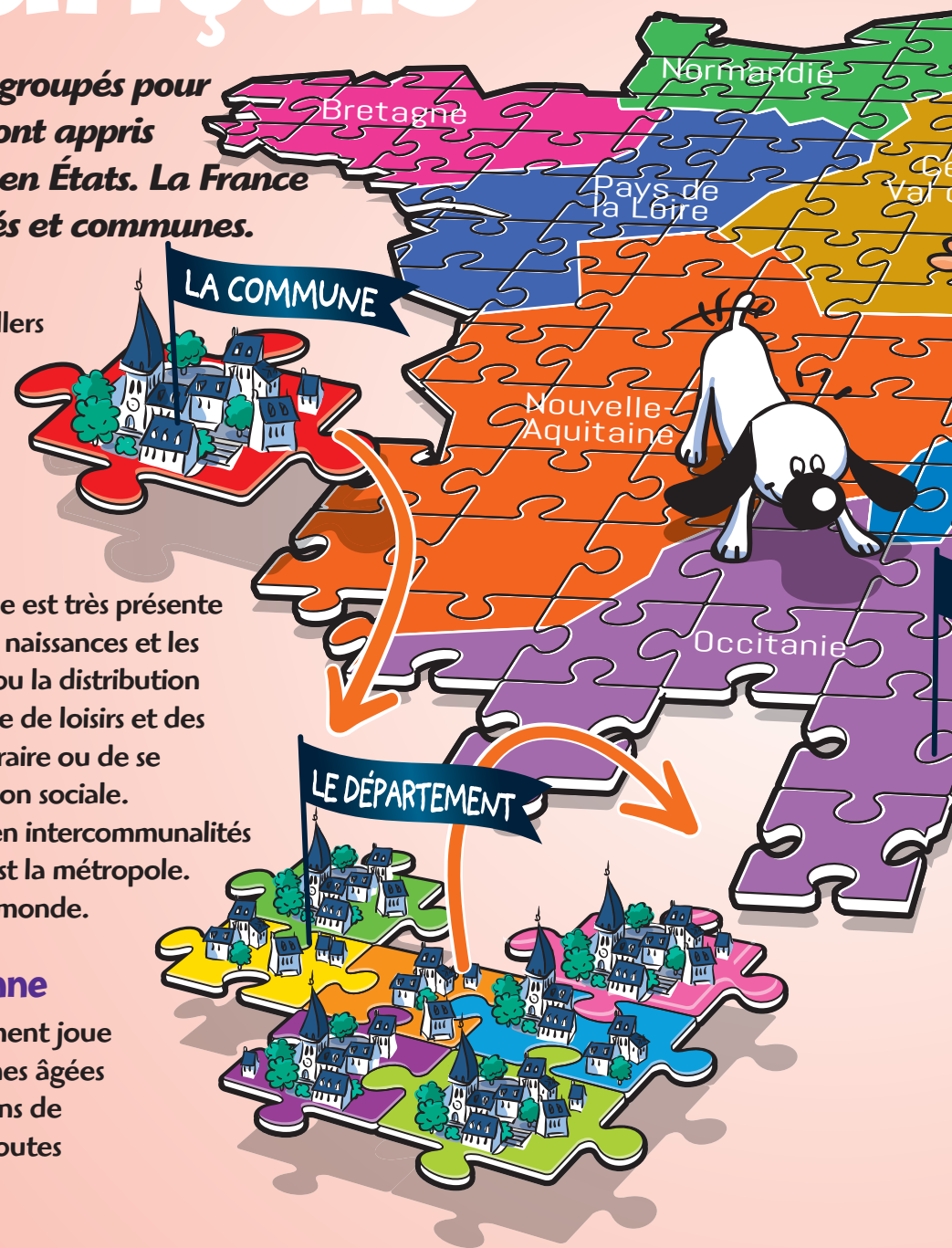
Ces collectivités sont administrées par des conseillers élus directement par les citoyens : les conseillers régionaux, les conseillers départementaux, les conseillers communautaires et les conseillers municipaux. La vie de notre pays dépend des décisions qu'ils prennent sur le fonctionnement des écoles, des crèches ou la construction d'une route, mais aussi pour l'économie, le sport, la protection de la nature, l'organisation des transports en bus...

La commune est la plus petite collectivité territoriale

Elle est administrée par un conseil municipal avec à sa tête un maire. La commune est très présente dans ta vie. Les habitants se marient ou se passent à la mairie. Ils y déclarent les naissances et les décès. La mairie s'occupe de nombreux services comme la gestion des crèches ou la distribution de l'eau potable... Elle met à ta disposition une école et parfois une cantine, un centre de loisirs et des activités après l'école. Elle offre aux habitants des moyens de faire du sport, de se distraire ou de se cultiver... Elle vient en aide aux familles en difficulté avec son centre communal d'action sociale. Elle peut aussi s'organiser pour accueillir des entreprises. Les communes se regroupent en intercommunalités pour assurer des services et des projets communs. L'intercommunalité la plus grande est la métropole. Les communes peuvent aussi devenir amies avec des communes en Europe et dans le monde.

Le département est une collectivité territoriale de taille moyenne

Il est dirigé par un conseil départemental, avec à sa tête un président. Le département joue un rôle social important. Il peut lui aussi aider les familles en difficulté, les personnes âgées ou les personnes handicapées. Le département s'occupe des collèges et des maisons de retraite. Il construit et entretient les routes départementales et la plupart des routes nationales. Il protège les espaces naturels fragiles...



Les conseillers régionaux, départementaux, communautaires et municipaux sont élus pour six ans. Les prochaines élections devraient avoir lieu en 2020 pour les communes et les intercommunalités.

ENCORE QUELQUES PIÈCES ET NOTRE PUZZLE DE LA FRANCE SERA COMPLET !

LA RÉGION

Le sais-tu ?

Un Français sur cinq habite dans une métropole.

La France en Europe

Notre pays fait partie de l'Union européenne qui compte 28 Etats jusqu'en mars 2019.

Ils travaillent ensemble sur différents projets qui concernent tous les Européens et adoptent ensemble des règles communes.

L'Europe agit par exemple pour le recyclage des déchets, contre la pollution industrielle et pour la protection de la nature.



Le sais-tu ?

Les 5 départements d'Outre-mer sont aussi des régions.

FICHES D'IDENTITÉ (au 1^{er} octobre 2017)

Collectivités	Date de création	Nombres
Communes	1789	35 498
Départements	1789	101 (dont 5 d'Outre-mer)
Régions	1982	18 (dont 5 d'Outre-mer)

La région est la plus grande des collectivités territoriales

Elle est administrée par un conseil régional, avec un président à sa tête. Son rôle principal est d'aider les entreprises à se développer. Elle est aussi responsable de l'aménagement du territoire et organise les transports routiers de ville à ville ainsi que les transports ferroviaires de la région. La région s'occupe également des lycées et en partie des universités. Elle prend en charge la formation professionnelle des personnes qui recherchent un emploi ou veulent changer de métier, ainsi que la gestion des programmes de l'Union européenne en France.

TU vis dans une

La commune est la plus petite division de l'État. Il en existe ainsi plus de 35 400, réparties sur le territoire de la métropole et celui de la France d'Outre-mer. Certaines ne comptent que quelques habitants tandis que d'autres en abritent plusieurs milliers, des centaines de milliers, ou même plus de 2 millions comme à Paris.



Le sais-tu ?

La Terre est divisée en 6 continents : l'Europe dont fait partie la France, l'Afrique, l'Océanie, l'Amérique, l'Asie et l'Antarctique.

JEU*

Avec ce rébus, découvre comment les Réunionnais appellent les habitants de la métropole.

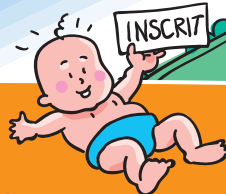
1^{ère} syllabe de Zorro
2^{ème} syllabe d'oreille

*Solutions jeux page 20

Selon leur population, les communes emploient un nombre plus ou moins important de personnes. Mais toutes nous apportent chaque jour des services indispensables. Aussi, à la ville comme à la campagne, leurs habitants y sont très attachés. Très souvent, lorsqu'on leur demande où ils habitent, ils citent fièrement le nom de leur commune et vantent toutes ses qualités.

La mairie ouverte à tous

Dès que tu es né(e), tes parents sont allés à la mairie pour déclarer ta naissance et t'inscrire sur le registre de l'état civil. Tout au long de ta vie, tu auras besoin de t'adresser à la mairie : pour établir une carte d'électeur ; pour te marier ou demander le permis de construire de ta maison... A peu près 2 300 mairies te délivreront une carte d'identité ou un passeport.



Au fil des pages, tu découvriras tout ce que peut apporter ta commune et pourquoi tu t'y trouves si bien.

commune...

Souvent, des communes voisines se regroupent et travaillent ensemble. Plus fortes, elles réalisent des travaux et des aménagements utiles à tous. Elles mettent leur argent en commun pour réaliser des travaux trop chers pour une seule commune. Ensemble, elles redessinent des territoires plus équilibrés qui permettent de réunir les avantages de la ville et de la campagne.



Imagine...

Si du jour au lendemain la mairie et les services municipaux ou intercommunaux disparaissaient, toute notre vie serait chamboulée : ce serait un vrai bazar ! Il n'y aurait plus de ramassage des poubelles ni d'eau au robinet. Les crèches et les écoles seraient fermées, les bus ne rouleraient plus...

Des services pour tous

Les communes assurent un très grand nombre de services aux habitants. Certains sont obligatoires comme la lutte contre l'incendie. D'autres, sont facultatifs, comme la construction d'une salle de sport ou d'une bibliothèque.



Une commune peut créer tous les services qu'elle veut, en fonction des besoins des habitants et surtout de l'argent disponible.

La France d'Outre-mer

a des appellations différentes selon l'organisation des territoires :

- **DROM**, Département et Région d'Outre-Mer : pour la Guadeloupe, Mayotte, La Réunion, la Guyane et la Martinique (dont les départements et régions ont fusionné).
- **POM**, Pays d'Outre-Mer : pour la Nouvelle-Calédonie.
- **COM**, Collectivités d'Outre-Mer : pour la Polynésie française, St-Barthélémy, St-Martin, St-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna.
- **TOM**, Territoire d'Outre-Mer : pour les Terres australes et antarctiques françaises.

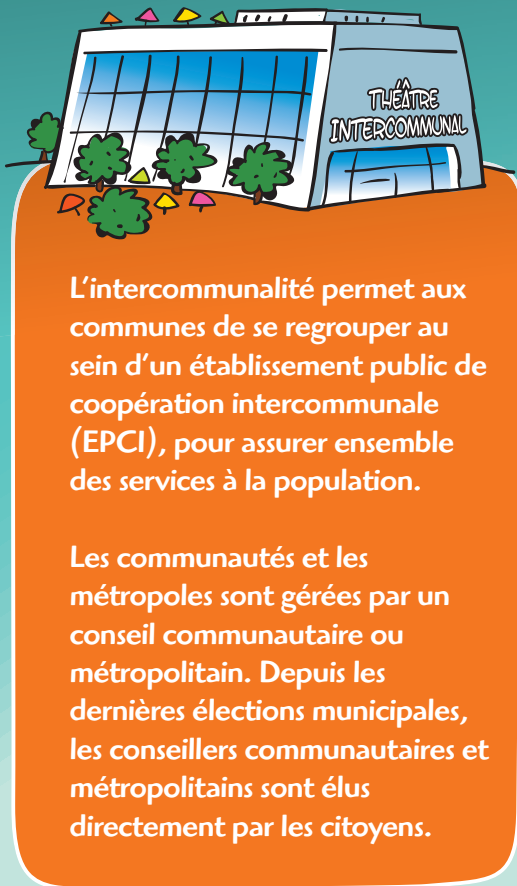
JEU

La France possède cinq départements d'Outre-mer.
À toi de trouver l'intrus.



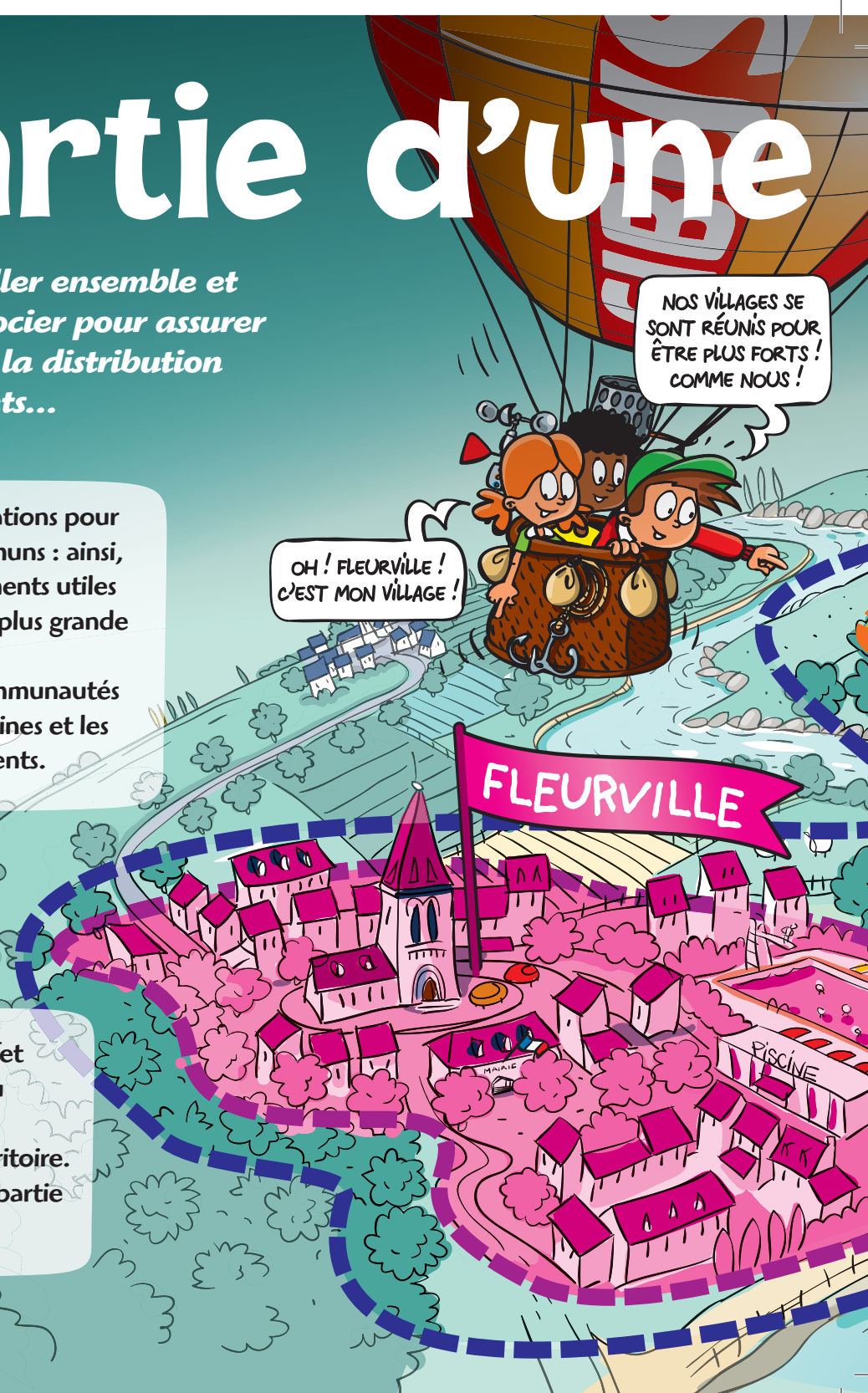
...qui fait partie d'une

Au fil du temps, les communes se sont regroupées pour travailler ensemble et être plus efficaces. Au départ, elles ont eu la volonté de s'associer pour assurer en commun des services comme l'électrification du territoire, la distribution d'eau, l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets...



Ensuite, elles ont intensifié leurs relations pour mettre en œuvre des projets communs : ainsi, elles ont pu réaliser des aménagements utiles à tous, équiper le territoire et offrir une plus grande diversité de services aux habitants. Les communautés de communes, les communautés d'agglomération, les communautés urbaines et les métropoles sont nées de ces regroupements.

Dans chaque département, le préfet propose de dessiner une carte du département et de créer des communautés sur l'ensemble de son territoire. Aujourd'hui, toutes les communes font partie d'une intercommunalité.



intercommunalité

Au fil des années, les intercommunalités se sont dotées de compétences de plus en plus nombreuses comme le développement économique et les aides aux entreprises, la prévention des inondations, la construction de logements, les transports et la lutte contre la pollution de l'air...

Le sais-tu ?

Demain, tu changeras peut-être de commune sans avoir déménagé. En effet, les communes peuvent se regrouper pour former une commune nouvelle, c'est-à-dire une commune plus grande.

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
RIVES ET PLAINES

Malgré tous ces rapprochements, il existe encore aujourd'hui des déséquilibres importants sur l'ensemble de notre territoire. Les communes restent très diverses, selon le nombre de leurs habitants, leur superficie ou encore le lieu où elles se trouvent, en plaine, en montagne ou au bord de la mer, par exemple. Certaines ont des populations très dispersées, d'autres très regroupées...

Le sais-tu ?

Les communes sont nées après la Révolution en 1789, d'un précédent découpage constitué de paroisses.

1

Sur les panneaux électoraux, sont collées les affiches des différentes personnes qui se présentent aux élections.

Élus par les

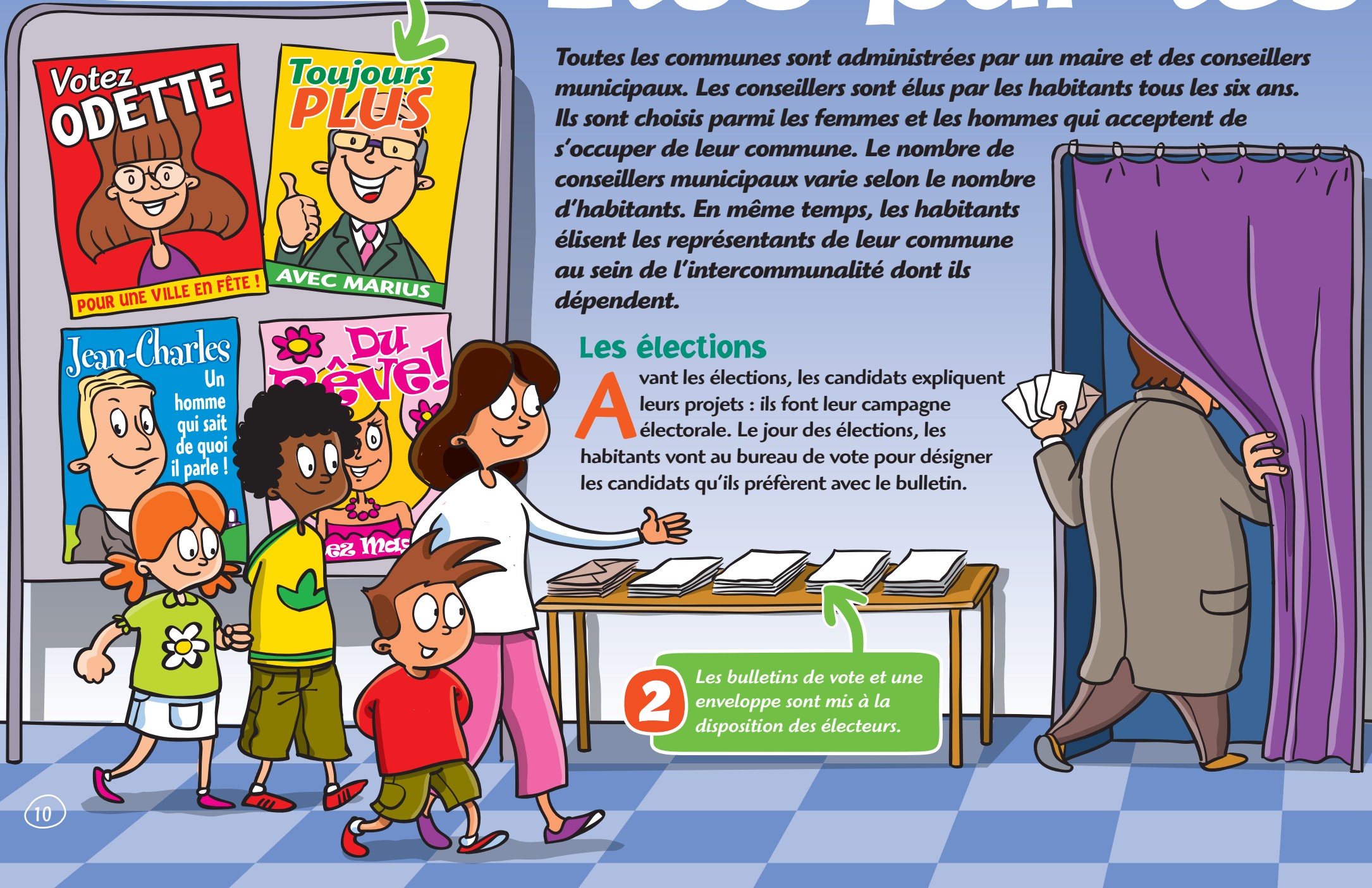
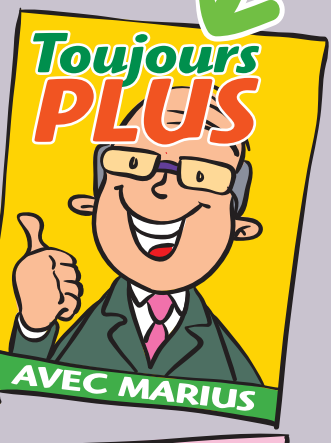
Toutes les communes sont administrées par un maire et des conseillers municipaux. Les conseillers sont élus par les habitants tous les six ans. Ils sont choisis parmi les femmes et les hommes qui acceptent de s'occuper de leur commune. Le nombre de conseillers municipaux varie selon le nombre d'habitants. En même temps, les habitants élisent les représentants de leur commune au sein de l'intercommunalité dont ils dépendent.

Les élections

Avant les élections, les candidats expliquent leurs projets : ils font leur campagne électorale. Le jour des élections, les habitants vont au bureau de vote pour désigner les candidats qu'ils préfèrent avec le bulletin.

2

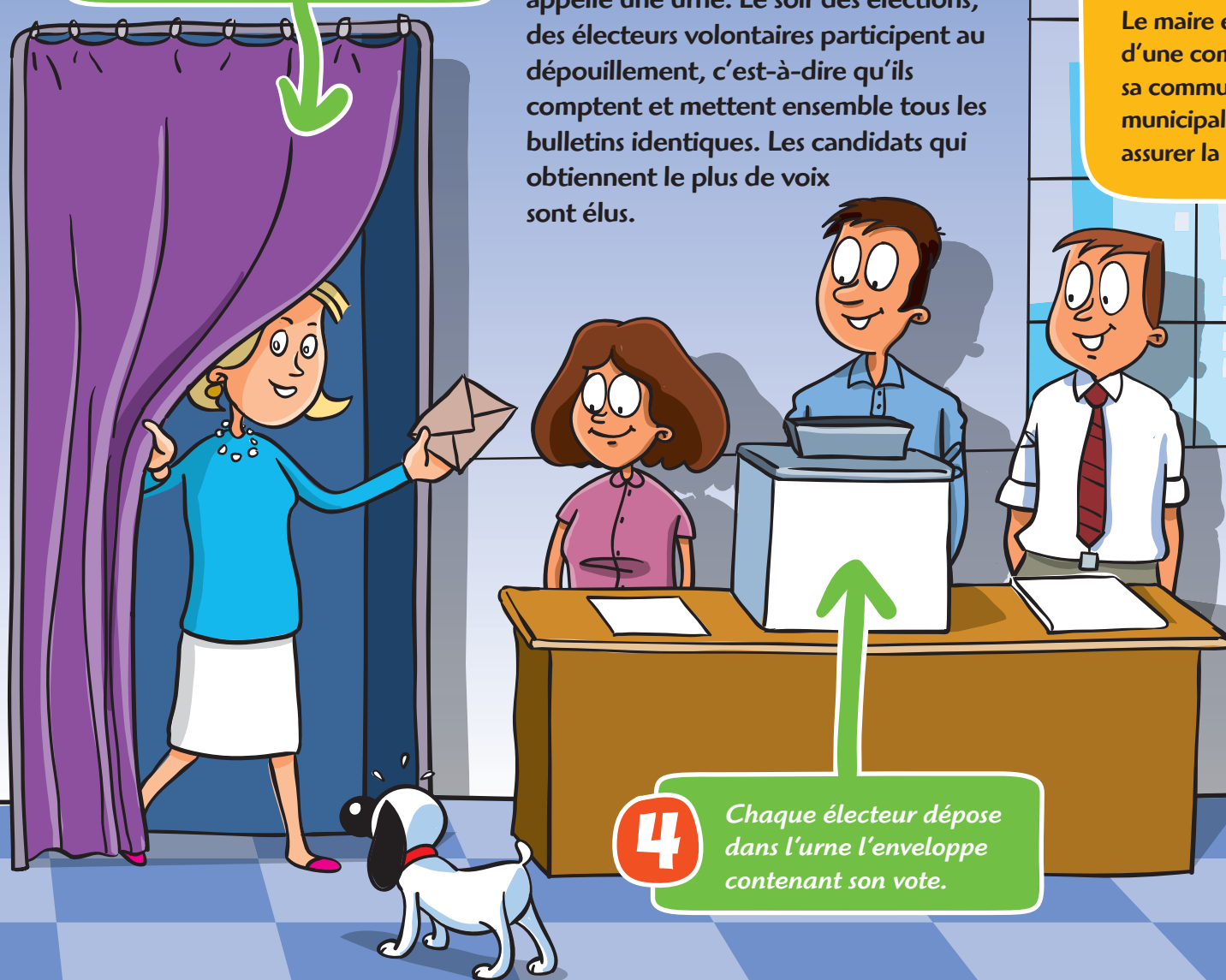
Les bulletins de vote et une enveloppe sont mis à la disposition des électeurs.



citoyens

3 Dans l'isoloir, chacun choisit à l'abri des regards le bulletin qu'il déposera dans l'urne.

Pour voter, les habitants glissent un bulletin dans une enveloppe qu'ils déposent dans une boîte que l'on appelle une urne. Le soir des élections, des électeurs volontaires participent au dépouillement, c'est-à-dire qu'ils comptent et mettent ensemble tous les bulletins identiques. Les candidats qui obtiennent le plus de voix sont élus.



4 Chaque électeur dépose dans l'urne l'enveloppe contenant son vote.

Mme ou M. la/le maire



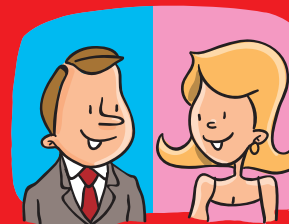
Après les élections municipales, les conseillers élus se réunissent pour la première fois. Ils votent à leur tour pour désigner la municipalité, c'est-à-dire le maire et les adjoints. Ils travaillent ensuite tous ensemble et organisent la vie de la commune.

Le maire est le représentant officiel de tous les habitants d'une commune. Il doit faire appliquer les lois de l'État dans sa commune. Le maire met en pratique les décisions du conseil municipal. Il prend des mesures pour prévenir les accidents et assurer la tranquillité de la population en faisant respecter l'ordre.

Le sais-tu ?



Les enfants ne votent pas. Seuls les citoyens français de plus de 18 ans le peuvent. Les citoyens d'un pays membre de l'Union européenne qui habitent en France peuvent voter pour les élections municipales et européennes.



Voter est un droit et un devoir civique lors des élections.

Les listes électorales constituées pour l'élection des conseils municipaux des communes de plus de 1 000 habitants doivent compter autant d'hommes que de femmes. C'est la parité.

Un travail d'équipe

L'agenda du maire

Complète les mots à l'aide du code :

a=● e=✕ i=★ o=◆

JEU

VENDREDI 17 déc.

8h30	Réunion de travail avec le Secrétaire général.
9h00	Rencontre avec l'architecte chargé du nouvel aménagement de l'★C◆L✕.
9h30	Rencontre avec Monsieur Dupont pour l'implantation de son ✕ntre✕r★✕.
10h00	Rendez-vous Service technique Voirie.
11h30	Visite du chantier de la b★bl★th✕qu✕ avec les élus municipaux.
14h00	Etude du dossier ✕nv★r◆m✕m✕nt.
16h00	Trophée f◆◆tball, remise de coupe.
18h00	Assemblée générale de l'Union des associations.
19h00	
20h30	Réunion de la communauté de communes pour mettre en place un service d'aide aux p✕rs◆m✕s●g✕s.

Le maire a beaucoup de travail. Il ne peut donc pas tout faire seul. Il est aidé par les adjoints élus par le conseil municipal. Chaque adjoint est responsable d'un ou plusieurs domaines de compétences. L'un s'occupe des écoles, un autre des finances de la commune, du sport ou de l'environnement...

Le maire et les adjoints travaillent avec les autres conseillers municipaux. Ceux-ci donnent leur avis, votent au conseil municipal et participent aux différentes commissions (culture, sports..).



Le maire, les adjoints et les conseillers se réunissent régulièrement en conseil municipal et préparent ensemble des projets pour la commune. Toutes les propositions sont discutées et votées.



Le sais-tu ?

La fonction de maire implique beaucoup de responsabilités et de travail, mais ce n'est pas un métier. Le maire est officier d'état civil et officier de police judiciaire dans sa commune. Il est chargé des secours (en cas d'inondation ou d'incendies par exemple) et de la tranquillité dans sa commune.

JEU

Aujourd'hui, le conseil municipal de Gibusville étudie le ramassage des ordures dans la commune.

Décrypte ce que disent les conseillers à l'aide du code (chaque voyelle correspond à une goutte d'eau de forme et de couleur particulière).

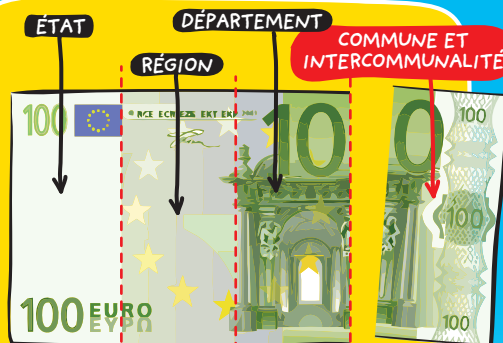
💧 = A 🍃 = E 💧 = I 🍃 = O 💧 = U



Le sais-tu ?

Dans certaines communes, il existe un conseil municipal d'enfants. Comme les adultes, ils participent à des commissions et donnent leur avis sur des sujets qui les intéressent. Le nombre de conseillers municipaux est toujours impair. Ainsi, lorsqu'il faut prendre une décision, le conseil municipal ne peut pas se diviser en deux parties égales.

Le budget



Chaque année, tes parents payent des impôts. Les impôts sur le revenu (ce qu'ils ont gagné) sont versés à l'État. Une partie de l'argent de la commune provient d'autres impôts : les impôts locaux. Ils sont payés par les habitants et partagés entre la région, le département, l'intercommunalité et la commune.

Avant de dépenser leur argent, tes parents doivent faire des calculs parfois compliqués. Ils doivent savoir combien ils vont gagner pour savoir combien ils peuvent dépenser. Bien sûr, ils ne doivent pas dépenser plus d'argent qu'ils n'en gagnent. On dit qu'ils gèrent leur budget. Pour cela, ils inscrivent dans une colonne leurs salaires : ce sont les recettes ; dans une autre, ils notent leurs dépenses.

Comme tes parents, le conseil municipal décide de la façon dont l'argent de la commune doit être utilisé. Les conseillers municipaux se réunissent chaque année avant le 15 avril pour donner leur avis. Certains peuvent être d'accord pour construire un gymnase, d'autres peuvent préférer un stade de football. C'est ce qu'on appelle le vote du budget.

Le sais-tu ?

Les associations sportives et culturelles peuvent recevoir des aides financières de la commune. Ce sont des subventions qui servent à acheter du matériel ou à payer les salaires des intervenants.



Recettes

- × Impôts
- × Taxes
- × Dotations
- × Droits d'entrée dans les équipements municipaux
- × Repas de cantine...

Dépenses

- × Fonctionnement des services de la ville
- × Salaires des employés municipaux
- × Grands travaux
- × Traitement des eaux usées et des déchets ménagers
- × Activités culturelles et sportives

Les habitants paient des taxes sur leur terrain ou sur leur maison. D'autres taxes sont versées par les commerçants, les artisans et les entreprises. Une partie de l'argent des communes et des intercommunalités provient aussi de dotations de l'Etat, parfois d'aides du département, de la région, de l'Europe, et d'autres impôts locaux. Elles perçoivent aussi des droits d'entrée dans les équipements municipaux : cantine scolaire, piscine, camping, médiathèque, salle de sports... pour pouvoir les faire fonctionner dans de bonnes conditions.

Pour réaliser des grands travaux, construire une crèche, une école, les communes et intercommunalités peuvent emprunter de l'argent à la banque. Elles font un crédit d'une durée plus ou moins longue. C'est comme tes parents lorsqu'ils achètent une maison. Ils remboursent leur achat pendant plusieurs années selon leurs possibilités.

Bientôt à Gibusville NOUVEAU RESTAURANT MUNICIPAL

OUAAHHH !!!
UN NOUVEAU
RESTAURANT
MOI JE DONNE UN
COUP DE MAIN !

JEU

Le conseil municipal des enfants de Gibusville disposait en début d'année d'un budget de 10 000 euros. Les enfants ont organisé une fête à la maison de retraite et ils ont édité une brochure pour inciter les gens à trier leurs déchets.

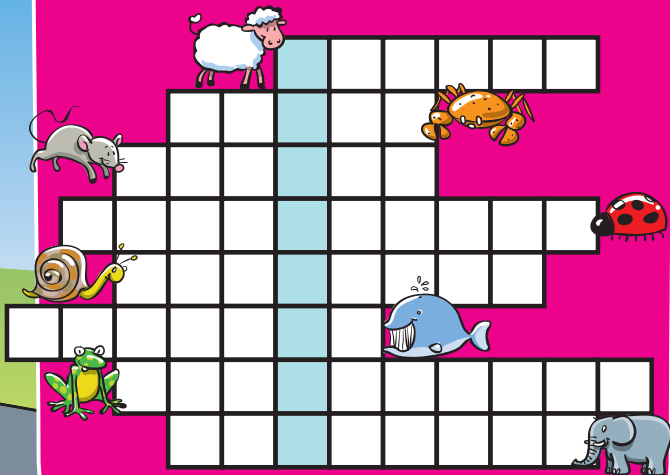
Aujourd'hui, combien d'argent leur reste-t-il ?

Tu le découvriras en éliminant parmi ces nombres tous ceux de couleur orange, verte ou bleue.

- 986437952445
- 141390758424
- 576813998572
- 758963214452
- 897053021895
- 432769856945
- 564723819745

JEU

Remplis cette grille à l'aide des dessins.
Dans les cases bleu ciel, tu liras le nom de la femme qui représente la République française.



CHARADE

- Mon premier doit rester caché
- Nous vivons sur mon deuxième
- Mon troisième vient après le 1
- Mon quatrième dirige la commune
- Mon cinquième est la neuvième lettre de l'alphabet
- Mon tout est le principal collaborateur du maire des communes rurales.

La mairie

La mairie est un bâtiment dans lequel travaillent les élus et certains employés municipaux. C'est aussi là que le maire et les conseillers municipaux prennent leurs décisions.

Comme une entreprise, la mairie regroupe des femmes et des hommes aux métiers variés, plus ou moins nombreux selon la taille de la commune. Le maire dirige tous les services de la mairie. Le personnel administratif renseigne les habitants et leur fournit différents documents. Les jardiniers entretiennent les parcs et les jardins... Les services de la mairie regroupent des métiers très différents : technicien(ne)s, ingénieur(e)s, policier(ère)s municipa(les)ux, bibliothécaires, animateur(rice)s ou puériculteur(rice)s...

La commune, parfois en commun avec d'autres communes, s'occupe de nombreux services nécessaires aux habitants comme la distribution de l'eau potable, le ramassage des poubelles ou le nettoyage des rues et des marchés... Elle embellit la ville avec des jardins publics et des plantations le long des rues. Elle met à ta disposition une école, parfois un centre de loisirs. Elle offre à tous les habitants des moyens de se distraire et de se cultiver : salle ou terrain de sport, bibliothèque...



Le sais-tu ?

Les professeurs des écoles ne sont pas des employés municipaux. Ils sont payés par l'État.

VOICI LA MAIRIE !
NOUS ALLONS
ESSAYER D'ATTEINDRE
SUR LE STADE !

JEU

La devise de la France, qui exprime son idéal, est inscrite sur la façade de ta mairie. Elle est composée de trois mots. A toi de les trouver.

- Pour le premier mot, remets les lettres dans le bon ordre.
- Tu trouveras le deuxième mot en lisant une lettre sur deux.
- Le troisième mot est écrit en verlan.

LÉBIRET
ÉTGLAILRIOTAE
TÉNITERFRA

Des écoles obligatoires et gratuites

Depuis 1833, les communes sont chargées de construire et de faire fonctionner les écoles. Avec l'Éducation nationale, elles ouvrent des nouvelles classes lorsque c'est nécessaire. Pour s'occuper des enfants avant et après l'école, elles emploient parfois des animateurs. Ils proposent aux enfants toutes sortes de jeux et d'activités. Ils veillent à ce que les enfants se sentent bien et passent de bons moments.

Le sais-tu ?

La mairie a la charge des écoles publiques. Elle participe aussi au fonctionnement des écoles privées.

Les sapeurs-pompiers

Lorsque des gens sont en danger, il faut agir très vite. C'est pourquoi un conseil d'élus met des sapeurs-pompiers à disposition de tous les maires d'un département et donc de tous ses habitants. Les sapeurs-pompiers remplissent de très nombreuses missions. Ils éteignent les incendies et secourent les personnes accidentées. Ils interviennent aussi quand il y a des fuites d'eau ou de gaz, des arbres arrachés par la tempête ou des pollutions...

Ils sont parfois aidés par des sapeurs-pompiers volontaires habitant la commune.

Les communes ou l'intercommunalité doivent mettre à leur disposition l'eau nécessaire à leur mission.



Au service des



Le maire doit prévenir les accidents : il veille à laisser libres d'accès et sans danger les rues et les routes. Beaucoup de rues et de routes de France ont été construites par les communes. Les communes se chargent de leur entretien et veillent au bon état de la signalisation routière. Elles assurent leur nettoyage et leur éclairage.



De l'eau au robinet

L'eau qui arrive à ton robinet est filtrée et désinfectée dans une usine pour devenir potable. Une fois utilisée, elle est évacuée dans les égouts. Mais avant d'être rejetée dans un cours d'eau, elle est dépolluée dans une station d'épuration. Le regroupement des communes permet de moderniser les équipements pour obtenir une eau de qualité et mieux protéger la nature.



Le maire surveille tout ce qui peut provoquer des accidents : les anciens édifices doivent être réparés ou démolis, les objets qui risquent de tomber dans la rue doivent être enlevés. A la sortie des écoles, des agents municipaux aident parfois les enfants à traverser la rue.

Lors des rassemblements de population et dans certains lieux publics, le maire est chargé d'assurer le bon ordre : par exemple dans les bals, les cafés, pendant les foires, les fêtes publiques, les courses cyclistes...

habitants

Les déchets

Chaque jour, il faut se débarrasser des tonnes de déchets que nous produisons. Ce sont les communes et les intercommunalités qui s'en chargent. Les communes installent les poubelles dans les rues, les intercommunalités s'occupent des conteneurs de tri pour collecter séparément les bouteilles en verre, les bouteilles et flacons en plastique, le papier et les cartons, les boîtes de conserve. Tous ces matériaux sont ensuite réutilisés pour fabriquer de nouveaux produits. Les communes et leurs intercommunalités construisent aussi des déchetteries où les habitants peuvent déposer les déchets verts et les déchets encombrants qui pourront être recyclés.



JEU

Ces illustrations présentent des services assurés par la commune. Sauf deux. Lesquelles ?



1 Cantine scolaire



2 Ecole



3 Bibliothèque



4 Piscine municipale



5 Plantation d'arbres le long d'une rue



6 Transport par le train



7 Services administratifs : naissance, mariage, permis de construire...



8 Téléphone



9 Centre de loisirs



10 Collecte des déchets

Bien manger

Les communes peuvent organiser les cantines et les restaurants scolaires. Certaines emploient un cuisinier, d'autres achètent des plats tout prêts. Dans ce cas, le personnel de cuisine prépare juste les assaisonnements, réchauffe les plats et présente joliment les entrées pour les rendre appétissantes.



Présentation de l'AMF

L'Association des maires de France (AMF) a été créée en 1907. Son rôle est d'informer et conseiller chaque jour les élus sur les lois et réglementations les concernant. L'AMF regroupe près de 35 000 élus (maires et présidents d'intercommunalité) et les représente auprès du gouvernement.

Un réseau de 101 associations départementales de maires et de présidents d'intercommunalité aide quotidiennement les élus dans leur mission.

Depuis sa création, l'AMF organise le Congrès des maires et depuis 2001, le Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France. Il s'agit cette année de la 100^e édition de ce grand événement. C'est un lieu de rencontre et de dialogue entre les élus et le gouvernement sur des sujets variés comme les finances, l'éducation, l'environnement.



JEU

Retrouve l'ensemble des mots proposés dans la liste à côté de la grille (les mots peuvent être inscrits de manière horizontale, verticale ou en diagonale).

Y P L N R W E C C M D O E S S	ASSOCIATION
O O Z J E Q U I P E M R K K I	BUDGET
I M A S G D Q T S Z I Q A Ç M	CITOYEN
A P Z Q I E C O I A B J S L P	COMMUNE
D I M L O P O Y M Ç H P S L O	CONGRES
E E S I N A N E K H Ç R O M T	CONSEILLERS
C R Y B V R G N I T E E C A S	DECHETS
H C Z E U T R J Z E B S I R U	DEPARTEMENT
E O O R S E E L Z U U I A I R	EAU
T M Q T K M S J C R D D T A F	ELECTION
S M Z E Y E K Z W O G E I N D	EQUIPE
R U J U R N W I N P E N O N G	EUROPE
Q N D X K T X Z D E T T N E A	IMPOTS
E E A U E L E C T I O N S I K	LIBERTE
R X C O N S E I L L E R S T I	MAIRE
	MARIANNE
	POMPIER
	PRÉSIDENT
	REGION

Solution des jeux :
 Page 6 / les Zoreilles (ZO - REILLE). Page 7 / Intrus : CANARIES. Page 12 / école, entreprise, bibliothèque, environnement, football, personnes âgées. Page 13 / Il faut améliorer le tri sélectif des déchets - Demandons une étude à notre ingénieur - Nous avons aujourd'hui trois points de collecte. Page 15 / 1358 €. Page 16 / Marianne. / Charade : Secrétaire de mairie (secrét-terre-deux-maire-i). Page 17 / Liberté, égalité, fraternité. Page 19 / train, téléphone.

Le Petit Gibus est édité par la Société des Editions Gibus. Directeur de la publication, responsable de la rédaction : Thomas BONNAUDET, Secrétariat de rédaction : 13, rue de la Perche - 44700 ORVAULT
 Tél : 02 40 63 19 99 - Fax : 02 51 78 87 56 - Impression : IPBS.
 Loi N° 49956 du 16 07 1949 sur les publications destinées à la jeunesse. Dépôt légal à la date de parution. Tous droits réservés.
 Petit Gibus, marque déposée. Date de parution novembre 2017.
 Comité de rédaction : les services de l'AMF, les Associations départementales des maires, Thomas Bonnaudet.

